

chevaux et 15,266 moutons. Ces chiffres sont d'après les rapports qu'on a pu obtenir, mais le nombre réel est sans doute plus élevé. Les animaux ont beaucoup souffert de la sévérité de l'hiver 1886-87 et plusieurs pertes sérieuses s'en suivirent. On apprend cependant avec satisfaction qu'elles sont légères en comparaison de celles qu'on a éprouvées dans le Dakota, Wyoming et Montana. A en juger par l'expérience de cet hiver, il n'y a aucun doute que les animaux de l'est qui ne sont pas acclimatés souffrent plus de la rigueur du climat que ceux des rancheries. Les pertes sont élevés à environ 25 pour cent et celles des rancheries à 8 ou 10 pour cent.

480. L'établissement et l'organisation des fermes expérimentales, tel que pourvu par la législation de 1886, ont donné pleine satisfaction pendant l'année qui vient de s'écouler. La ferme centrale à Ottawa est en pleine opération, les bâtiments nécessaires sont en voie de construction. Toutes les commodités nécessaires pour faire des expériences utiles telles que l'essai des graines, des racines et autres produits de la ferme seront pourvues afin de déterminer quelles sont les variétés les plus productives et qui conviennent le mieux à chacune des provinces.

Ferme
expéri-
mentale à
Ottawa.

481. Des emplacements pour les fermes expérimentales des provinces maritimes, du Manitoba, de la Colombie-Anglaise, et des territoires du Nord-Ouest ont été choisis. La ferme expérimentale des provinces maritimes sera près de Nappan, Nouvelle-Ecosse; celle de Manitoba, près de Brandon; celle de la Colombie-Anglaise à la station d'Agassiz, et celle des territoires du Nord-Ouest près d'Indian Head. On s'attend à ce que l'organisation de toutes les fermes sera complétée pendant la présente année et que les bâtiments nécessaires seront construits.

Fermes
expéri-
mentales
dans les
provinces.

482. Une quantité considérable d'échantillons de graines ont été envoyées à la ferme Centrale par des cultivateurs de

Expé-
riences et
essais des
graines.